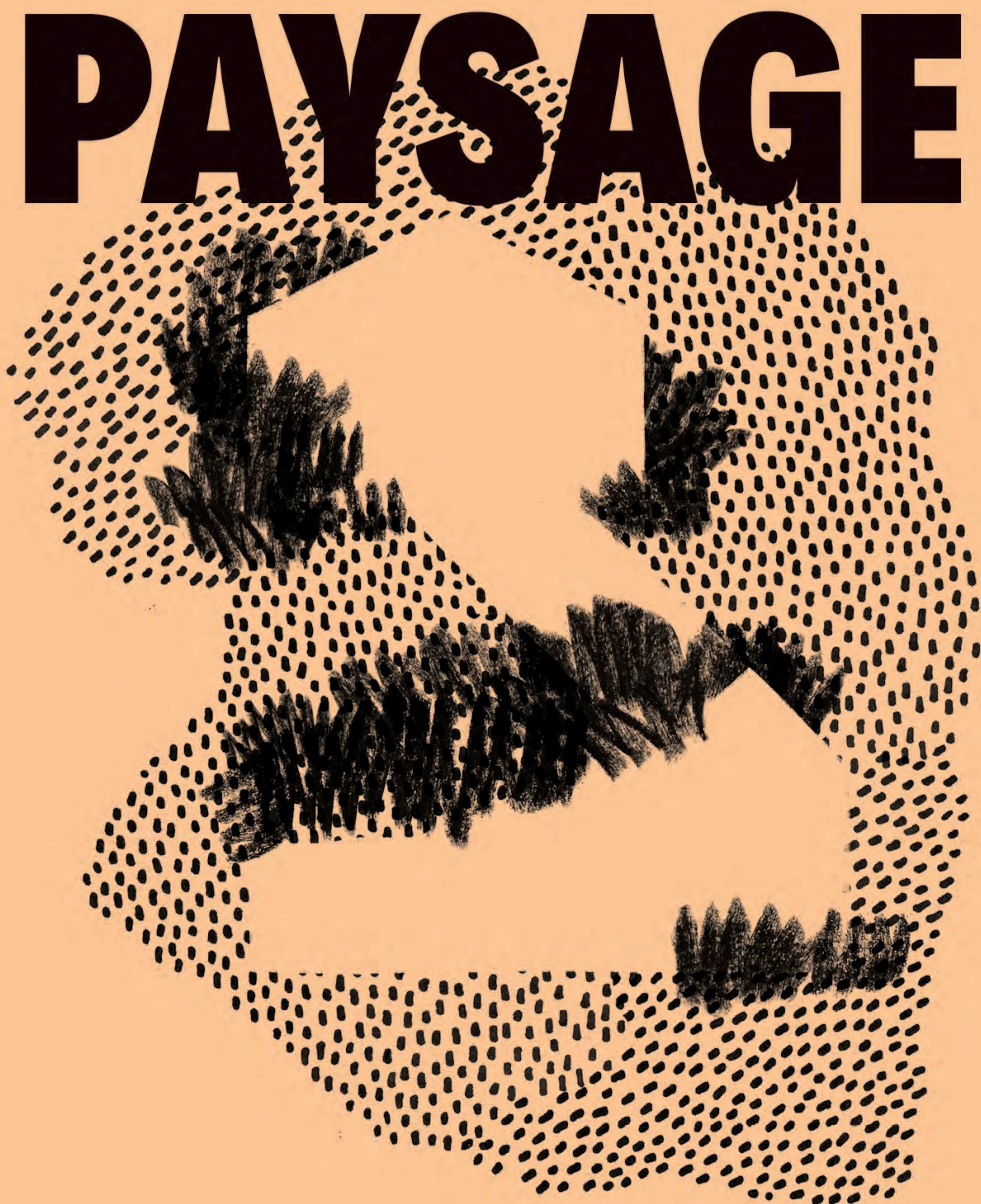


MANIFESTE

DU TIERS

Gilles Clément
Présentation d'Alexis Pernet

PAYSAGE



éditions du commun

Gilles Clément

Manifeste du Tiers paysage
Présentation d'Alexis Pernet



éditions du commun



Les Éditions du commun reçoivent le soutien financier de Rennes Métropole et de la Région Bretagne.

Illustration de couverture : Lucie David
Maquette couverture : Clément Buée – www.clementbuee.fr
Maquette intérieure : Lucie Quézin
Relecture : Émilie Bernard, Benjamin Roux et Venetia Beller-Giannerini

Éditions du commun – Rennes
www.editionsducommun.org



Le Manifeste du Tiers paysage ainsi que la conclusion sont sous licence copyleft : cette œuvre est libre, vous pouvez la redistribuer et/ou la modifier selon les termes de la Licence Art Libre que vous trouverez sur le site <http://artlibre.org>.

La présentation d'Alexis Pernet est, quant à elle, mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Éditions du commun © février 2020
Gilles Clément © février 2020
Pour la préface : Alexis Pernet © février 2020
Dépôt légal : mars 2020 / ISBN : 979-10-95630-31-9





Sommaire

Présentation	7
Définitions	21
I – Origine	23
II – Étendue	26
III – Caractère	28
IV – Statut	35
V – Enjeux	37
VI – Mobilité	42
VII – Évolution	44
VIII – Échelle	47
IX – Représentation et limites	49
X – Rapport au temps	53
XI – Rapport à la société	57
XII – Rapport à la culture	61
Manifeste	63
Évolution et mise en pratique du concept de Tiers paysage	69



Présentation

Comme les plantes qu'il aime observer et les jardins qu'il conçoit, Gilles Clément écrit des textes vagabonds et produit des livres en mouvement. Sur ma table sont disposées pas moins de quatre éditions françaises du *Manifeste du Tiers paysage*, un texte également librement accessible en ligne, et qui a connu trois traductions¹. Tout comme *Le jardin en mouvement*², paru pour la première fois en 1991 et sans cesse réédité et complété depuis, les idées du manifeste demeurent agissantes, connaissent de multiples formes d'appropriation et de développement, ce dont témoigne ici même Gilles Clément dans une postface actualisée. Quelle sorte de livre est-ce là dont le contenu évolue à mesure que ses concepts centraux sont utilisés, se répercutant non uniquement dans l'ordre du discours, mais bien plus largement dans l'espace même du paysage ?

Remontons un peu en amont, sur les traces du paysagiste, pour nous replonger dans les situations singulières qui ont vu naître les concepts qui sont au cœur de sa pratique et de sa pensée. *Le jardin en mouvement*,

1. Première édition aux éditions Sujet/Objet (2004), puis par le Collectif du Chomet (2011), les éditions Sens & Tonka (2014) et les éditions du Commun (2016). Traductions en italien (Quodlibet, 2005), en allemand (Merve Verlag, 2007), en espagnol (Gustavo Gili, 2^e édition 2018). Une version anglaise est prévue au MIT Press en 2020.

2. Gilles Clément, *Le jardin en mouvement*, Paris, Pandora éditions, 1991. Toutes les éditions ultérieures ont été publiées par Sens & Tonka.

aussi bien que le *Tiers paysage* ont pour origine commune les paysages du Limousin, et à l'intérieur de ceux-ci, des lieux de marge, à peine visibles. *Le jardin en mouvement* reflète une expérience fondatrice, celle de La Vallée. L'auteur habite, une partie de l'année, une vallée affluente de la Creuse, un vallon plutôt, un pincement du relief sis entre l'espace de plateaux bosselés, cultivés, et les pentes boisées d'une plus large vallée, en partie noyée par les eaux d'un lac de barrage. D'une friche promise au boisement progressif, à l'instar de nombre d'espaces de pente des régions de moyenne montagne, Gilles Clément en a fait un jardin. Un jardin habité : sa maison y est installée sur le flanc du vallon, sur deux niveaux. Ses matériaux solides, mis en œuvre selon des procédés vernaculaires érigent en dur un projet qui tient plus, comme l'a exprimé le philosophe Gilles A. Tiberghien, de la *cabane* : un lieu d'observation et d'expérimentation, au seuil de l'ouvert et de l'intime, un lieu psychique également. Nous y reviendrons à propos du concept de Tiers paysage. À La Vallée, les dynamiques de la friche (fermeture, mouvement des espèces pionnières, mais aussi effondrements, chablis) ont été mises en balance avec les gestes du jardinier, capable d'opérer de façon à conserver de la lumière, à sélectionner les espèces, à faire cohabiter celles, endémiques, qui reflètent l'écologie du lieu et celles, volontairement importées ou issues du brassage planétaire, qui y trouvent un terrain d'accueil favorable. Le jardin en mouvement (le concept) puis le livre éponyme sont nés de la description de cette expérience, tantôt active, tantôt contemplative (en témoigne par exemple le « radeau des champs », hommage au Radeau des cimes, plateforme dévolue aussi bien à l'observation d'un milieu prairial qu'à la sieste). Reprise dans le cadre du projet du parc André Citroën à Paris, puis à travers

le monde au gré des pérégrinations et des invitations, la notion de mouvement a cheminé dans les consciences jardinières en même temps que nombre de services publics d'espaces verts ont fait évoluer leurs méthodes de travail. Développant progressivement les principes de la « gestion différenciée »³, puis s'appuyant sur la loi qui bannît les désherbants chimiques, nombre de villes conçoivent désormais leurs pratiques selon une approche naturaliste du jardinage, qui accorde une place croissante aux dynamiques écologiques, à rebours des mécanismes de la culture horticole moderne. S'il n'est pas le seul paysagiste à avoir participé à ce mouvement général, Gilles Clément a la particularité d'en avoir donné, via ses livres, des expositions et des conférences, une représentation, selon une conceptualisation étroitement liée à une poétique visuelle et textuelle, dont participe son inscription dans le lieu originaire de La Vallée. La dimension politique sous-jacente au jardin en mouvement s'affirmera au travers d'un changement d'échelle que l'auteur accomplit d'abord au tournant des années de 2000, autour de la notion de « jardin planétaire »⁴, puis de façon beaucoup plus explicite encore dans les années qui suivent, quand s'élabore le concept de Tiers paysage.

3. Souvent adoptée pour des raisons pragmatiques d'accroissement considérable des surfaces d'espaces verts liés à l'élargissement des aires urbaines, la gestion différenciée module le degré de pression et d'entretien en fonction de la surface, des usages, de la situation géographique.

4. Gilles Clément, *Le jardin planétaire, réconcilier l'homme et la nature*, Paris, Albin Michel, 1999, livre-catalogue de l'exposition à la grande halle de la Villette, 13 septembre 1999 - 23 janvier 2000.

Tout autour de son jardin creusois, Gilles Clément a souvent dénoncé l'ouverture radicale du paysage agricole. Les amples bocages des « marches » limousines (les bordures occidentales du Massif central) ont commencé à s'ouvrir, sous le coup d'aménagements fonciers (réunion de parcelles, remembrements), de la mise en culture des espaces herbagers, et plus largement d'un vaste processus de reconfiguration technique et économique du paysage rural, dont les conséquences écologiques n'ont jamais été proprement évaluées au moment où ces transformations s'opéraient. En ce sens, l'exemple des plateaux creusois demeure paradigmatique, valant pour un grand nombre d'autres situations régionales, en particulier dans la France de l'ouest. Mais en s'engageant dans une autre direction géographique, sur les routes tortueuses de Creuse et de Haute-Vienne, c'est un autre cas de figure qui se présente, un autre cas d'observation et de réflexion pour le paysagiste. C'est ainsi qu'à l'invitation du centre international d'art et du paysage, le plateau de Millevaches et la région du lac de Vassivière ont fourni le cadre d'élaboration de la théorie du Tiers paysage. Là, s'il n'est plus question de grands espaces de champs ouverts, les modes d'exploitation du sol demeurent largement fondés sur les mêmes systèmes de pensée et de calcul. Des cycles de production forestière se succèdent à partir d'essences à croissance rapide, de plantations monospécifiques, abattues massivement, par coupes à blanc. Le Limousin des hauteurs, celui de la « petite montagne limousine » chère à un vieux forestier utopiste tel Marius Vazeilles, qui avait pensé le boisement des landes dans l'optique de l'amélioration de la condition paysanne, s'est mué en un autre laboratoire du productivisme. Les rangées de douglas et d'épicéas ont gagné les crêtes, assombri les versants, et peu à peu comblé le système de polyculture que l'ancienne

population limousine a laissé derrière elle. L'élevage s'y maintient, en clairières, en semis morcelés par les rideaux forestiers. C'est en observant ce système binaire (ouvert/fermé, sombre/lumineux), mais aussi ses multiples variations et perturbations, que s'immisce l'idée que les conditions modernes d'occupation et d'aménagement du territoire ont peut-être laissé des espaces d'entre-deux, où s'exprime quelque chose *d'autre* que la marque puissante des engins, des marchés agricoles et de la pensée techniciste. Cet espace autre, d'indécision et de marge, c'est celui que Gilles Clément a dénommé Tiers paysage et nous invite à observer, à protéger et à favoriser en de multiples situations⁵.

Certes, le Tiers paysage possède une assise biologique. Naturaliste militant, Gilles Clément le désigne comme un espace de refuge pour une diversité menacée, chassée des espaces aménagés ou cultivés. Fidèle à sa lecture des dynamiques de la friche, il voit dans l'état instable de végétation des lieux délaissés des milieux biologiquement plus divers (d'un point de vue spécifique) que ceux qui les bordent, marqués par leur haut degré d'anthropisation. Son regard se porte sur les lisières, les marges de champs, les terrains en attente, les reliquats non exploités du paysage. Mais en suivant point par point le manifeste, le lecteur comprendra que le Tiers paysage relève également d'une perception, d'une relation d'un certain type au vivant, à l'espace et aux institutions qui en prennent en charge l'aménagement. Bref, il possède une surépaisseur politique qui s'affirme

5. Le détail des Tiers paysages de la région de Vassivière apparaît dans la charte paysagère du Pays de Vassivière, intitulée *Boire l'eau du lac*, réalisée avec Coloco et éditée par le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière et Silvana Editoriale Spa, Milan, 2011.

dès les premières lignes en se référant au pamphlet de Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état ?*⁶. Cette ambiguïté, entre l'espace concret, assise de la diversité, et une forme de relation à cet espace qui favoriserait, via une attitude délibérée d'abandon, une plus forte capacité d'accueil aux inventions du vivant confère au *Manifeste du Tiers paysage* son originalité. Elle peut demeurer un point d'achoppement pour tous ceux qui, dans la perspective plus réaliste (au sens scientifique du terme) ou fonctionnaliste de l'écologie du paysage pourraient n'en retenir que l'assise matérielle – aussi mouvante fut-elle. Les schémas qui accompagnent le manifeste s'inspirent, pour certains, directement des concepts clefs de l'écologie du paysage : corridors et réserves, fragmentation et connectivité des milieux constituent un vocabulaire aujourd'hui partagé par les écologues, appuyés sur une histoire scientifique longue⁷. La théorie du Tiers paysage est en un sens orthogonale à celle de la *landscape ecology* (le terme anglais ne comportant pas le même nombre d'étages sémantiques que sa traduction française), s'appuyant sur quelques bases communes. Mais elle s'en échappe également, car elle ne cesse de se référer à un regard, renouant en ce sens avec l'épaisseur du terme français de paysage.

6. Je doublerai volontiers cet étagement en mentionnant une poétique qui s'affirme tant au travers d'un projet de regard et d'action fondé sur l'indécision, que de la forme même du texte, avec sa découpe nette des énoncés, son économie de moyens.

7. Pour la France, les débats sémantiques et méthodologiques autour de l'écologie du paysage sont rappelés dans le numéro « Écologie à l'œuvre » des *Carnets du paysage* (n° 19, 2010). Ce même numéro accueille également la première parution de *L'alternative ambiante*, texte de mise au point politique de Gilles Clément, qui éclaire ses prises de position consécutives à l'élection présidentielle de 2007.

Comment définir ce regard ? Le lecteur s'en fera sa propre idée, en faisant l'expérience de parcourir l'espace en étant rendu attentif à ce qui compose le Tiers paysage. Il ne regardera pas tout à fait ce qui l'entourne de la même façon, portant désormais ses yeux sur de minces fissures de trottoir, des fossés laissés à eux-mêmes, des mousses et des lichens s'accrochant à des poteaux électriques, des boisements oubliés, des chantiers abandonnés, des rebuts d'infrastructures. Gilles Clément a beaucoup insisté, dès les premières pages du manifeste, sur l'importance des délaissés. Il mentionne l'étude pilote, menée entre 1997 et 2000 avec l'architecte Patrick Bouchain et la Caisse des dépôts et consignation, qui envisageait, tout autour de Paris, de considérer le potentiel forestier de l'ensemble des terrains en attente, en réserve, en friche. Un expert foncier, Romain Paris, avait même quantifié ce potentiel, en établissant qu'un quart des surfaces en voie d'urbanisation (zonages divers, infrastructures, projets en attente ou en échec) produisaient du délaissé⁸ : un chiffre qui conduit à interpréter autrement des phénomènes souvent décrits comme de la « bétonisation » ! Mais en parallèle, et tandis que le temps passe, nombre de mesures orchestrées par les politiques publiques, avec l'appui (ou non) des scientifiques, nombre d'espaces-laboratoires ou d'alternatives entrent aujourd'hui plus largement en résonance avec la théorie du Tiers paysage. Dans sa postface, Gilles Clément propose un repérage de projets et d'aventures diverses explicitement conduites en phase avec sa réflexion. Mais de la même manière que l'évolution des pratiques de gestion d'espaces verts a globalement bougé en même temps qu'un lectorat plus spécifique s'emparait des thèses du jardin en

8. Romain Paris, « La valeur des délaissés », dans *La forêt des délaissés*. Institut français d'architecture, 2000, p. 19-29.

mouvement, nombre de pratiques dans l'aménagement et l'agriculture se réaiguillent aujourd'hui, faisant espérer la prolifération et la démultiplication d'espaces de Tiers paysage.

Gilles Clément partagerait-il cet optimisme ? Ce n'est pas sûr, tant la marque laissée par les différentes révolutions techniques sur la surface terrestre est profonde, néfaste, voire indélébile, comme l'affirme la théorie de l'anthropocène. Les institutions, par ailleurs, bougent lentement. Les schémas intellectuels et cognitifs demeurent fortement inertes, opèrent une résistance farouche à l'encontre de modèles et d'expériences qui ont d'abord été rangés dans la malle des alternatives, des contestations, quand ce n'est pas dans celle des déviants ou des criminels. Cependant, il n'est pas tout à fait exclu qu'un certain nombre de tendances plus profondes, partagées dans des cercles à l'écart des circuits médiatiques, soient aujourd'hui actives et s'agrègent avec une certaine forme d'efficacité. Les jardiniers demeurent les témoins et les acteurs fiables de ces mouvements de réorientation. Comme lorsqu'ils s'échangent des semences ou des plants à l'écart de tout circuit commercial, se propagent, de proche en proche, de nouveaux savoirs et des remises en cause de modèles techniques. L'ethnologue et botaniste André-Georges Haudricourt l'écrit quelque part dans *L'homme et les plantes cultivées* (1943) : bien plus que les conquêtes militaires, ce sont les jardiniers du quotidien qui demeurent, dans l'apparente immobilité des cercles de vie, les vecteurs de longs cheminements d'espèces et de techniques. Mais plus que d'innovations techniques, c'est bien d'un allègement, d'une forme réfléchie de retrait et d'inaction dont il est question dans le *Manifeste du Tiers paysage* : un non-aménagement qui n'est pas une injonction à l'immobilité complète, mais

le contrepoint nécessaire de toute action inscrite dans les cadres existentiels. C'est cette idée dont la progression demande à être la plus étroitement surveillée, non pour en contrecarrer la propagation (avec l'imparable cortège d'arguments moraux qui ne manquent pas de s'affirmer face à toute revendication du *droit à la paresse*), mais à l'inverse pour être en mesure d'en exposer les bienfaits. Il est permis d'espérer que le monde, à défaut de retrouver des couleurs qu'il n'a pas tout à fait perdues, puisse néanmoins recommencer à bruire, à vibrer.

De nouveaux Tiers paysages sont-ils en voie d'apparition ? Dans l'agriculture, certains abandonnent tous traitements chimiques quand d'autres renoncent à l'acharnement du labour. Tous obtiennent d'excellents résultats quant à l'amélioration de la biodiversité du sol ou des éléments terrestres du paysage, et apprennent à composer avec ceux-ci. Plus localement, des réseaux de paysans se constituent pour affirmer la capacité de l'agriculture à préserver la biodiversité sauvage⁹. Dans certaines conditions (notamment des milieux semi-ouverts), le maintien de pratiques pastorales, mesurées, prudentes, constitue une garantie de protection pour un grand nombre d'espèces incapables de survivre dans l'environnement binaire (fermé/ouvert) qui a été décrit plus haut. Les modèles de gouvernance des Parcs naturels régionaux s'invitent dans les agglomérations pour articuler des systèmes de gestion écologique sur des espaces ouverts de statuts différents (Parcs naturels urbains). L'urbanisme réglementaire est gagné par

9. Voir l'ouvrage de Perrine Dulac et Frédéric Signoret, *Paysans de nature, réconcilier l'agriculture et la vie sauvage*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2018 sur l'expérience conjointe de nombreux naturalistes passés du côté de la ferme ou d'agriculteurs gagnés par une culture naturaliste.

le vocabulaire de l'écologie du paysage, assignant à des éléments du paysage des valeurs écologiques que bien des citoyens ignoraient. L'abandon des herbicides dans l'entretien des espaces publics produit des effets immédiatement perceptibles dans l'environnement des villes. De nouvelles méthodes de gestion forestière voient le jour, revendiquant le terme de « jardinage » (une stratégie mesurée de prélèvement dans une forêt diversifiée). Les lycées agricoles et leurs exploitations pédagogiques connaissent des inflexions profondes en direction de l'agroécologie. Les espaces naturels protégés mettent en œuvre des stratégies d'effacement des aménagements lourds du xx^e siècle¹⁰. L'application des mesures de compensation écologique doit être regardée de très près pour distinguer l'opportuniste aménagiste des stratégies écologiques pérennes. Elles ont permis localement à des structures non gouvernementales d'affirmer leur compétence et leur capacité à agir¹¹. En réalité une multitude de pratiques existent à toutes les échelles et dans de nombreux compartiments du paysage. S'agit-il d'un acquis définitif ? Nullement. Elles constituent un archipel très clairsemé et très rarement un continuum qui aurait contaminé tous les recoins de l'écoumène. Certaines sont très normatives et totalement dépoétisées. Simplement, ces phénomènes s'observent à l'œil nu, à l'échelle du détail et de l'expérience personnelle. Une part d'entre eux relève d'une écologie sincère, qui mène sa vie à l'écart

10. Ce qu'Alain Freytet, un autre paysagiste creusois, appelle « le temps des soustractions heureuses ». Voir <http://www.paysages-apres-petrole.org/articles-signes-pap>.

11. C'est ainsi que l'association picto-charentaise Prom'haie revendique la plantation de deux millions d'arbres et arbustes en trente ans. Sa petite sœur de Bocage Pays Branché, qui agit dans la région de Saint-Sauveur-de-Givre-en-mai (Deux-Sèvres), un peu moins du quart.

du *green washing* et parfois même à l'insu de l'écologie politique. Le champ de compétence de l'ethnoécologie ne progresse pas assez vite au sein des collectivités : lui seul permet d'outiller le regard rapproché nécessaire à accompagner ces mouvements de fond. Les jardiniers du Tiers paysage montent rarement sur scène, ne brillent guère dans les joutes oratoires des nouveaux « parlements » (de la forêt, du climat ou des fleuves). Ils mènent leurs propres recherches. Celles-ci sont d'ailleurs tellement ensauvagées que l'Inra¹² désigne son activité de veille en direction de ces aventuriers comme « traque à l'innovation ». Tout est dit.

Les critiques et connaisseurs de l'œuvre de Gilles Clément ont souvent relevé, à propos de ses écrits, la diversité de leurs registres, du roman à la correspondance, du traité au pamphlet, incluant de plus l'image à cette palette déjà riche. Ce qui me frappe néanmoins, c'est que tous ses livres soient en mesure d'avoir des implications profondes sur l'expérience humaine, non pas qu'ils s'érigent comme des doctrines impérieuses, mais qu'ils permettent à chaque lecteur d'élargir son cadre perceptif et de modifier son comportement, avec une incidence possible sur le voisinage des êtres, humains et non-humains. Ses livres sont évolutifs. Ils se nourrissent et s'incrémentent des constats, saisis de proche en proche, que leurs propositions initiales exercent sur leur public. Pour ce faire, il faut une certaine dose d'amitié et de confiance, celle que l'on gagne généralement quand on se déplace quelque part et que l'on échange librement, humblement, sur les conditions de l'existence. Il y a une histoire d'amitié derrière

12. Institut national de recherche agronomique, devenu en 2020 Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae).

cette propagation et ces itérations¹³. Il en résulte peut-être, qui sait, qu'apparaît avec eux un genre livresque nouveau, qui réarticule les catégories de l'analyse, du récit d'expérience et de la projection, pour mieux participer – via l'appropriation par ses lecteurs – à la marche du monde. Pour lui trouver, quoi qu'il en soit, le juste tempo, sans frénésie.

Si ces leçons s'apprennent, en outre, le long des petites routes départementales qui circulent entre Crozant, par exemple, et Eymoutiers (en Haute-Vienne) ou Lavaveix-les-Mines (toujours en Creuse), alors il n'est pas interdit de penser que bien des livres de cette nature restent à produire. Sans négliger l'appel que peut exercer la lisière ombreuse d'un bois pour retarder ou contrarier toute libération forcenée d'énergie : c'est-à-dire en y faisant la sieste.

Alexis Pernet

13. La *philia* des Grecs, ciment de la communauté. Je renvoie au beau texte de Gilles A. Tiberghien, « La communauté des vivants », publié dans les actes du colloque de Cerisy, *Jardins en politique, avec Gilles Clément*, sous la direction de Patrick Moquay et Vincent Piveteau, Paris, Hermann éditeurs, 2018.